

CITÉ ÉDUCATIVE

Paris – Portes du 20ème



APPEL À PROJETS 2023-2024

GUIDE DES PORTEURS DE PROJETS



mairie
paris **20**



Table des **MATIÈRES**

Annexes

- 15 Carte du territoire
- 16-20 Annuaire des contacts des établissements en cité éducative

- 2 Préambule
- 3 Les cités éducatives : présentation
- 4 Les cités éducatives : objectifs nationaux
- 5 Le pilotage des cités éducatives
- 6 Notre cité éducative : les axes prioritaires
- 7 L'axe 1: Épanouissement, engagement et ouverture
- 8 L'axe 2: Prévention et promotion de la santé
- 9 L'axe 3: Continuité éducative et parentalité
- 10 L'appel à projets
- 11 Critères d'éligibilité et de sélection
- 12 Charte de l'engagement en cité éducative
- 13 Calendrier et modalités de l'AAP
- 14 Contacts
- 15 Annexes

En PRÉAMBULE



Chers partenaires, chers porteurs de projets,

Les cités éducatives sont des lieux de vie et d'apprentissage qui visent à renforcer les liens entre l'école, les familles et les acteurs locaux pour offrir aux enfants et aux jeunes un environnement favorable à leur développement personnel et à leur réussite éducative.

Dans ce contexte, nous lançons cet appel à projets à destination des porteurs associatifs et partenaires pour renforcer les actions mises en œuvre dans notre cité éducative.

Nous recherchons des projets innovants qui contribuent à renforcer les liens entre l'école et son environnement, à favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes, à promouvoir l'engagement citoyen et la participation active de tous les acteurs locaux.

Nous sommes convaincus que ce processus de sélection nous permettra de découvrir des projets qui auront un impact positif sur nos publics et contribueront à l'évolution du territoire des portes du 20ème.

Nous sommes impatients de recevoir vos propositions et de commencer à travailler avec les porteurs de projets sélectionnés.

Sylvia Ziat
Cheffe de projet opérationnel
Cité éducative - Paris Portes du 20ème

Les cités ÉDUCATIVES

Les cités éducatives sont un programme national d'appui aux dynamiques locales de coopération éducative dans des quartiers à faible mixité sociale. Il en existe 200 réparties sur tout le territoire français. Les premiers territoires ont été labellisés en 2019.

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire

Enfants et jeunes
de 0 à 25 ans
+ leurs parents



Sur tous les temps

scolaire, périscolaire et extrascolaire

Les cités ÉDUCATIVES

Le dispositif de cités éducatives s'articule autour de trois axes nationaux :

1

Conforter le rôle de l'école

En créant un environnement d'apprentissage plus inclusif et collaboratif, en offrant une variété d'activités éducatives et de loisirs favorisant l'innovation pédagogique, le bien-être des élèves et des personnels et l'attractivité des établissements, tout en apportant un soutien supplémentaire et une prise en charge précoce aux élèves en difficulté.

2

Promouvoir la continuité éducative

En renforçant les liens entre l'école et la famille, la coordination des programmes éducatifs et les transitions entre les niveaux scolaires pour lutter contre le décrochage scolaire. Construire les liens entre l'école et les structures de santé pour proposer des activités de prévention et de promotion de la santé, et en encourageant les enfants et les jeunes à prendre en charge leur santé et leur bien-être.

3

Ouvrir le champ des possibles

En offrant aux élèves une variété d'activités éducatives et culturelles, en les aidant à développer leurs compétences pratiques et leur confiance en eux, en offrant un soutien à l'orientation scolaire et professionnelle, en leur donnant accès aux ressources nécessaires pour y parvenir. Les élèves peuvent ainsi développer leur potentiel et réaliser leurs aspirations

Le pilotage DES CITÉS ÉDUCATIVES

Les cités éducatives sont une démarche multi-partenariale avec un pilotage tri-partite opéré par la préfecture, la ville et l'éducation nationale. **Une troïka** décisionnaire, constituée de 3 pilotes représentatifs des 3 institutions, est chargée de décider localement des orientations prises par la cité éducative.



Notre cité Éducative

Les axes prioritaires

La cité éducative Paris-portes du 20ème inscrit son action dans les 3 axes nationaux et décline au regard de la spécificité de son territoire 3 axes prioritaires.

Pour l'année scolaire 2023/2024, une attention particulière sera portée aux projets qui développent une ou plusieurs des thématiques prioritaires identifiées par la cité éducative, sans être exclusif, au sein des 3 axes :



Axe 1
Épanouissement,
engagement et ouverture



Axe 2
Prévention et promotion
de la santé



Axe 3
Continuité éducative
et parentalité

Épanouissement Engagement et Ouverture



À travers l'axe « **Épanouissement, engagement et ouverture** » nous cherchons à favoriser l'épanouissement, à encourager l'engagement citoyen et à ouvrir leur champ des possibles et ce dès le plus jeune âge. Nous souhaitons créer, ensemble, un environnement éducatif dynamique où chaque jeune peut s'épanouir, s'engager et s'ouvrir à un avenir prometteur.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

L'accompagnement du parcours de l'enfant/ jeune

- Favoriser l'apprentissage de la langue (lecture, écriture, oral)
- Développer les compétences psycho-sociales et la confiance en soi
- Favoriser l'émancipation par les arts, la culture et le sport
- Développer les compétences scientifiques et sensibiliser au développement durable

L'égalité filles/garçons

- Lutter contre les biais de genre
- Promouvoir la diversité dans la pratique sportive
- Promouvoir la mixité dans la découverte de métiers

Les parcours avenir

- Consolider le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel
- Connaitre la diversité des métiers et formations
- Développer le sens de l'engagement et l'initiative

Prévention et Promotion de la santé



L'axe « **Prévention et Promotion de la santé** » vise à promouvoir le bien-être physique, mental et social et favoriser l'accès aux soins des enfants et des jeunes au sein de la Cité Éducative. . Cet axe se concentre sur les mesures préventives et éducatives, en favorisant l'adoption de comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Développer la prévention et la promotion de la santé

- Promouvoir le bien-être physique et mental et lutter contre la sédentarité.
- Favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé (alimentation équilibrée, hygiène, sommeil, écrans)
- Prévention des conduites à risque (addictions, jeux dangereux, rixes, sexualité)
- Accompagnement des enfants/jeunes porteurs de handicap, à besoins éducatifs particuliers, manifestant des troubles du comportement (ainsi que leurs familles)
- Consolider les actions de lutte contre le harcèlement
- Promouvoir la connaissance et le respect des droits et des choix dans la vie affective et sexuelle.

Favoriser l'accès aux soins

- Renforcer les coopérations entre acteurs sanitaires, sociaux et la cité éducative
- Favoriser l'accès à des bilans en orthophonie
- Faciliter la mobilité pour l'accès aux soins
- Apporter un soutien spécifique aux familles monoparentales ou en difficulté d'accès aux soins.

Continuité éducative et Parentalité



L'axe « **Continuité éducative et parentalité** » vise à renforcer les liens et la collaboration entre l'école, les familles et les acteurs éducatifs du territoire (inter-degrés, inter-institutions). Il s'agit de favoriser la coordination des actions éducatives tout au long du parcours de l'enfant, de la petite enfance à la jeunesse, et de soutenir les familles dans leur rôle éducatif.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Soutenir la parentalité et renforcer la place de familles dans la cité éducative

- Faciliter l'accès aux droits et promouvoir la médiation numérique pour les familles.
- Soutenir les familles dans l'apprentissage de la langue française par des actions adaptées.
- Organiser des activités parents/enfants favorisant les liens familiaux
- Apporter un soutien spécifique aux familles monoparentales.
- Renforcer le soutien à la parentalité en adoptant une approche inter-culturelle.
- Contribuer à l'amélioration des relations entre l'école et les familles par des actions de partenariat et de communication.

Développer le continuum éducatif

- Renforcer les coopérations et formations inter-professionnelles
- Faciliter la transition des élèves de la maternelle à l'élémentaire, du collège au lycée, la coordination et la complémentarité des actions éducatives
- Promouvoir les liens inter-degrés par la mise en place de parcours éducatifs communs et la coordination des activités scolaires et périscolaires

L'appel à Projets 2023/2024



Il s'adresse à tous les porteurs de projets, associations loi 1901, établissements publics et autres organismes à but non lucratif qui souhaitent agir en faveur des enfants, jeunes (0-25ans) et leurs familles situés sur le territoire de la Cité Éducative des portes du 20ème.

Pour l'année scolaire 2023/2024, une attention particulière sera portée aux projets qui développent une ou plusieurs des thématiques prioritaires identifiées par la cité éducative, sans être exclusif, au sein des 3 axes détaillés précédemment :

- **Épanouissement, engagement et ouverture**
- **Prévention et promotion de la santé**
- **Continuité éducative et parentalité**

La cité éducative des portes du 20ème souhaite vivement encourager l'élaboration :

- d'actions co-construites avec les structures concernées:
 - écoles
 - collèges
 - équipe périscolaire
 - structures d'accueil
- d'actions qui favorisent l'implication des parents:
 - notamment les familles monoparentales ou allophones
 - la participation active des publics
- de projets permettant la mise en œuvre d'une continuité éducative entre les acteurs du territoire:
 - lien scolaire/périscolaire/extrascolaire
 - liens passerelles crèche/maternelle/élémentaire/collège/lycée
- de projets ayant un rayonnement territorial

Les porteurs peuvent dans leur(s) projet(s) solliciter un financement auprès de la cité éducative, envisager un co-financement de leur action ou proposer un projet intégralement financé par ailleurs.

L'appel à Projets



Critères d'éligibilité

Pour garantir la pertinence et la cohérence des projets soutenus au sein de notre cité éducative, nous avons établi des critères d'éligibilité. Nous encourageons les porteurs de projets à prendre connaissance de ces critères avant de soumettre leur proposition, afin de s'assurer de leur adéquation avec nos objectifs communs :

- La faisabilité technique et financière du projet.
- la conformité du dossier de candidature : informations dûment complétées, intégralité des documents demandés, indicateurs d'évaluation complétés
- le bénéfice aux habitants de la cité éducative

Critères de sélection

Nos critères de sélection visent à identifier parmi les propositions éligibles, les projets les plus pertinents et prometteurs au sein de notre cité éducative.

- le lien entre l'action proposée et les besoins du territoire (cf. priorités définies pour l'année 2023/2024)
- la co-construction avec la structure concernée (écoles, collèges, équipe périscolaire, etc)
- la mise en cohérence et les synergies créées avec les dispositifs existants
- la capacité du projet à développer une alliance éducative pérenne (notamment les projets associant le scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire)
- le degré de mobilisation des ressources locales et des établissements scolaires
- la participation du projet au continuum éducatif (lien entre crèche/école/collège/lycée)
- les actions dans les établissements scolaires et structures situés sur les Portes ou secteur ayant peu d'acteurs associatifs
- l'évaluation anticipée du projet dès le démarrage
- les actions innovantes
- la capacité à communiquer sur les actions développées

La charte de l'engagement en cité éducative

En portant un projet au sein de la cité éducative, je m'engage à respecter ces engagements et à œuvrer activement pour la réussite de notre Cité Éducative.



Engagement envers les bénéficiaires

- Je m'engage à préparer une présentation de mon action aux bénéficiaires dès la rentrée, en leur expliquant ses objectifs, ses modalités et les bénéfices attendus.
- Je veille à leur implication active et à leur participation tout au long de l'action.

Coordination et bilans intermédiaires

- Je m'engage à informer la cheffe de projet opérationnel de la cité éducative à chacune des grandes étapes du projet, ainsi que des éventuelles difficultés de mise en œuvre rencontrées.
- Je participe activement aux temps de coordination et de bilans intermédiaires prévus au cours de l'année, afin d'échanger avec les acteurs de la Cité Éducative et assurer une coordination efficace des actions.
- J'apporte des éléments de suivi et de mesure d'impact pour évaluer l'avancement de mon action et son impact sur les bénéficiaires.

Évaluation de l'action portée

- Je m'engage à participer à un entretien bilan en fin d'année, où nous évaluerons collectivement l'efficacité de l'action, les résultats obtenus et les éventuelles pistes d'amélioration.
- J'utilise les retours et les enseignements de cette évaluation pour améliorer la qualité et l'efficacité de mes actions futures.
- Si j'ai obtenu un financement un bilan spécifique sur la plateforme dauphin sera à saisir.

Participation aux temps institutionnels

- Je participe aux réunions, séminaires et événements institutionnels organisés dans le cadre du fonctionnement de la Cité Éducative, afin de contribuer activement à la dynamique collective.



Calendrier et Modalités de l'AAP 2023

01 - Lancement de l'AAP

MERCREDI 17 MAI

- Diffusion du guide du porteur de projet pour l'AAP 2023 de la cité éducative des portes du 20ème.

02 - Élaboration des projets

DU 17 MAI AU 18 JUIN

- Prise de contact avec les établissements et structures, pour monter le(s) projet(s). (cf. annuaire en annexe)
- Cadrage du projet en renvoyant la fiche-action (cf.annexe) par mail à l'adresse de contact **citeeducativeparis20@gmail.com** avec pour objet du mail:
 - **RÉPONSE AAP CE 20 - 2023**

03 - Clôture de l'AAP

DIMANCHE 18 JUIN

- Date limite de retours des projets

04 - Retour des décisions

VENDREDI 7 JUILLET

- Instruction des dossiers au préalable par une commission
- Validation de la programmation par le comité de pilotage.
- Retour des réponses aux porteurs de projets au plus tard le 7 juillet

05 - Dépôt des demandes de subvention

VENDREDI 7 JUILLET AU 17 AOÛT

- Les porteurs de projets retenus devront déposer leur dossier sur la plateforme Dauphin et communiquer par mail le document généré à la cheffe de projet de la cité éducative. (cf.annexe dépôt de demande de subvention)

*Nous remercions
tous les porteurs
de projets qui ont
répondu à cet
appel à projets !*



Contacts

Retours des projets

! Clôture de l'AAP:
dimanche 18 juin 2023



Annexe à renvoyer : **FICHE ACTION** (PDF)



Intitulé de la fiche: **NOM DE L'ASSOCIATION – Nom du projet**



Mail de retour: **citeeducativeparis20@gmail.com**



Objet du mail : **RÉPONSE AAP CE 20 – 2023**

Cheffe de projet opérationnel



Sylia ZIAT – Cheffe de projet opérationnel



24 rue Le Vau – Bureau 226

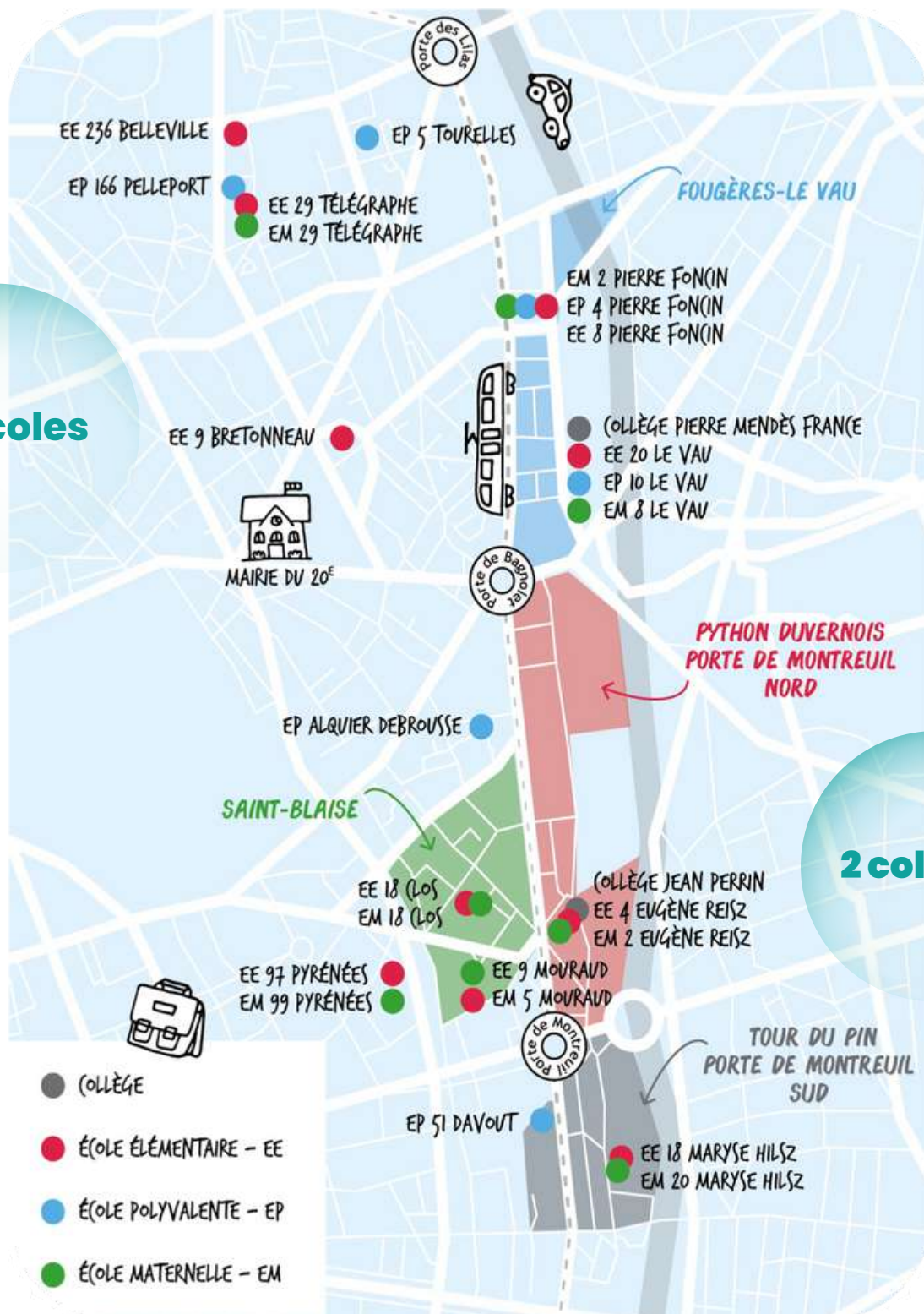


<https://citeeducativeparis20.fr>

La carte des Établissements scolaires des portes du 20ème

24 écoles

2 collèges



L'annuaire des Écoles maternelles

Temps scolaire

École maternelle	Directeurs	Coordonnées des directeurs
Circonscription 20 A		
E.P 166 PELLEPORT	Katia BOUBAKER	01 46 36 50 25 ce.0752840e@ac-paris.fr
E.M 29 TÉLÉGRAPHE	Noëlle SEHL DELIGNY	01 46 36 49 26 ce.0751406w@ac-paris.fr
E.P 5 TOURELLES	Anne Katrin SAINT AUBIN	01 40 30 20 94 ce.0755064x@ac-paris.fr
E.M 2 PIERRE FONCIN	Laurence AUZANNEAU	01 43 61 80 64 ce.0751371h@ac-paris.fr
E.P 4 PIERRE FONCIN	Nathalie PERROT	01 40 31 72 08 ce.0751178y@ac-paris.fr
E.P 10 LE VAU	Pascale MONOT	01 43 61 26 53 ce.0751142j@ac-paris.fr
E.M 8 LE VAU	Nathalie VARLET	01 43 61 39 80 ce.0751331p@ac-paris.fr
Circonscription 20 C		
E.P ALQUIER DEBROUSSE	Valérie CARTOZO	01 43 48 60 33 ce.0753266t@ac-paris.fr
E.M 18 CLOS	Isabelle AYADA	01 43 67 00 33 ce.0752767a@ac-paris.fr
E.M 9 MOURAUD	Julien JOSEPH	01 43 56 30 70 ce.0752960k@ac-paris.fr
E.M 99 PYRÉNÉES	Mélanie MILET	01 43 70 81 34 ce.0751377p@ac-paris.fr
E.M 2 EUGÈNE REISZ	David ROTH	01 43 71 51 08 ce.0751301g@ac-paris.fr
E.P 51 DAVOUT	Léna CARRERA-MANE	01 43 72 61 47 ce.0753198u@ac-paris.fr
E.M 18 MARYSE HILSZ	Yohan COUSIN	01 43 72 63 67 ce.0751342b@ac-paris.fr

L'annuaire des Écoles maternelles

Temps périscolaire

École maternelle	R.E.V	Coordonnées des Responsables Éducatif Ville
Secteur de Mme Dévy VIRAPIN - devy.virapin@paris.fr		
E.P 166 PELLEPORT	LEROY Tanguy	tanguy.leroy@paris.fr
E.M 29 TÉLÉGRAPHE	BOBIN Sandrine	sandrine.bobin@paris.fr
E.P 5 TOURELLES	BEAUVILLAIN Virginie	virginie.beauvillain@paris.fr
E.M 2 EUGÈNE REISZ	FALAH Mona	mona.falah@paris.fr
E.M 9 MOURAUD	ALFONSO PEREIRA Valéria	valeria.alfonsopereira@paris.fr
E.M 18 CLOS	HOCINE Stéphanie	stephanie.hocine@paris.fr
Secteur de Mr Arnaud Forir Reffo - arnaud.forirreffo@paris.fr		
E.M 99 PYRÉNÉES	NIEL Evelyne	evelyne.niel@paris.fr
E.M 2 PIERRE FONCIN	VELLAND Jessica	jessica.velland@paris.fr
E.P 4 PIERRE FONCIN	MAZET Maud	maud.mazet@paris.fr
E.M 8 LE VAU	DOS SANTOS Philippe	philippe.dossantos@paris.fr
E.P 10 LE VAU	BONNET Pascal	pascal.bonnet@paris.fr
E.P ALQUIER DEBROUSSE	TITINE Carole	carole.titine@paris.fr
E.P 51 DAVOUT	MOIZANT Nathalie	nathalie.moizant@paris.fr
E.M 18 MARYSE HILSZ	CAGNAT Corinne	corinne.cagnat@paris.fr

Les structures

Petite enfance

Secrétariat de la C.A.S.P.E	Coordonnées
Claudie Menta Dany Salles	claudie.menta@paris.fr dany.salles@paris.fr

L'annuaire des Écoles élémentaires

Temps scolaire

École élémentaire	Directeurs	Coordonnées des directeurs
Circonscription 20 A		
E.E 236 BELLEVILLE	DAFFAS Jérôme	01 46 36 30 53 ce.0750957h@ac-paris.fr
E.P 5 TOURELLES	SAINT AUBIN Anne Katrin	01 40 30 20 94 ce.0755064x@ac-paris.fr
E.P 166 PELLEPORT	BOUBAKER Katia	01 46 36 50 25 ce.0752840e@ac-paris.fr
E.E 29 TÉLÉGRAPHE	MAKHLOUF Malika	01 46 36 62 90 ce.0751219t@ac-paris.fr
E.P 4 PIERRE FONCIN	PERROT Nathalie	01 40 31 72 08 ce.0751178y@ac-paris.fr
E.E 8 PIERRE FONCIN	ACCOLAS Maximilien	01 40 30 54 52 ce.0750963p@ac-paris.fr
E.E 9 BRETONNEAU	PEREIRA Antonella	01 43 61 22 75 Ce.0750842h@ac-paris.fr
E.E 20 LE VAU	ALABERT Emilia	01 43 61 27 46 ce.0750926z@ac-paris.fr
E.P 10 LE VAU	MONOT Pascale	01 43 61 59 57 ce.0751142j@ac-paris.fr
Circonscription 20 C		
E.P ALQUIER DEBROUSSE	CARTOZO Valérie	01 43 48 60 33 ce.0753266t@ac-paris.fr
E.E 18 CLOS	FESQUET Christelle	01 43 67 00 22 ce.0752770d@ac-paris.fr
E.E 4 EUGÈNE REISZ	FAHMI El Hachmi	01 43 71 22 73 ce.0750877w@ac-paris.fr
E.E 97 PYRÉNÉES	TISSIER Hélène	01 43 71 22 72 ce.0751188j@ac-paris.fr
E.E 5 MOURAUD	TERNOT Catherine	01 43 56 72 70 ce.0753197t@ac-paris.fr
E.P 51 DAVOUT	CARRERA-MANE Léna	01 43 72 61 47 ce.0753198u@ac-paris.fr
E.E 20 MARYSE HILSZ	SAUVAGNAT Loic	01 43 72 31 51 ce.0751152v@ac-paris.fr

L'annuaire des Écoles élémentaires

Temps périscolaire

École élémentaire	R.E.V	Coordonnées des Responsables Éducatif Ville
Secteur de Mme Dévy VIRAPIN - devy.VIRAPIN@paris.fr		
E.E 236 BELLEVILLE	SEYREKEL Caner	caner.seyrekel@paris.fr
E.P 5 TOURELLES	BEAUVILLAIN Virginie	virginie.beauvillain@paris.fr
E.P 166 PELLEPORT	LEROY Tanguy	tanguy.leroy@paris.fr
E.E 29 TÉLÉGRAPHE	BASTIEN Nathalie	nathalie.bastien3@paris.fr
E.E 4 EUGÈNE REISZ	CONSTANT Jean-Michel	jeanmichel.constant@paris.fr
E.E 5 MOURAUD	BOUSSARD Émilie	emilie.boussard@paris.fr
E.E 18 CLOS	FRANCIUS Sonia	sonia.francius@paris.fr
Secteur de Mr Arnaud Forir Reffo - arnaud.Forirreffo@paris.fr		
E.E 97 PYRÉNÉES	BERGER Isabelle	isabelle.berger@paris.fr
E.E 9 BRETONNEAU	MAGNE Andy	andy.magne@paris.fr
E.P 4 PIERRE FONCIN	MAZET Maud	maud.mazet@paris.fr
E.E 8 PIERRE FONCIN	MASSANA Carole	carole.massana@paris.fr
E.P 10 LE VAU	BONNET Pascal	pascal.bonnet@paris.fr
E.E 20 LE VAU	TOURE Fanta	fanta.toure@paris.fr
E.P ALQUIER DEBROUSSE	TITINE CAROLE	carole.titine@paris.fr
E.P 51 DAVOUT	MOIZANT Nathalie	nathalie.moizant@paris.fr
E.E 20 MARYSE HILSZ	MASSARD Audrey	audrey.massard@paris.fr


L'annuaire des Collèges

Temps scolaire

Collèges	Direction	Coordonnées de la direction
Circonscription 20 A		
Collège Pierre Mendès France 24 rue Le Vau	Karim YAHIAOUI <i>Principal</i>	01 43 61 27 57 karim.yahiaoui@ac-paris.fr
	Alexandra DE MONTAIGNE <i>Principale adjointe</i>	01 43 61 27 57 alexandra-miche.de-montaigne@ac-paris.fr
Circonscription 20 C		
Collège Jean Perrin 6 rue Eugène Reisz	Catherine GOGOLKA <i>Principale</i>	01 43 70 59 16 Catherine.gogolka@ac-paris.fr
	Alexandra FREMAU <i>Principale adjointe</i>	01 43 70 59 16 Alexandra.fremau@ac-paris.fr

Temps périscolaire

Coordonnateur	Coordonnées du coordonnateur
Action collégiens	
Guillaume Thauvin	guillaume.thauvin@paris.fr

	<h2>Fiche action CE 20 AAP 2023-2024</h2> <h3>Volet cadrage du projet</h3>	Insérer votre logo ici (si existant):	Nom de l'association/porteur du projet :
Intitulé de l'action:	Coordonnées du responsable de l'action	Nom	
		Prénom	
		Téléphone	
		Mail	
Cadre de l'action (sélectionner en gras votre choix)		Objectifs du projet	
Axe national des cités éducatives	<ol style="list-style-type: none"> Conforter le rôle de l'école Promouvoir la continuité éducative Ouvrir le champ des possibles 		
Sous-axe prioritaire de la cité éducative des portes du 20^{ème}	<ol style="list-style-type: none"> Épanouissement, engagement et ouverture Prévention et promotion de la santé Continuité éducative et parentalité 		
Thématique		Descriptif du projet	
Public visé	<ul style="list-style-type: none"> 0-3 ans 3-6 ans 6-12ans 12-16ans 16-25ans Parents Professionnels 		
Temps ciblé	<ul style="list-style-type: none"> Scolaire Périscolaire Extrascolaire 		
Nombre de bénéficiaires de l'action			
Partenaire(s) identifié(s) (collaboration / co-construction de l'action avec une structure culturelle, scientifique, sportive...)			
Moyens de communication envisagés pour favoriser la visibilité de l'action (supports, publications...)			
1		1	
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	
6		6	



Fiche action CE 20 AAP 2023-2024

Nom de l'association/porteur du projet :

Volet déploiement de l'action envisagée

Écoles, collèges, centre sociaux ou autres structures partenaires où l'action serait mise en place.
(**Distinguer en gras**, si c'est le cas, les établissements/structures avec lesquels le contact aurait déjà été établi concernant la mise en place éventuelle de l'action à la rentrée 23/24)

1		14	
2		15	
3		16	
4		17	
5		18	
6		19	
7		20	
8		21	
9		22	
10		23	
11		24	
12		25	
13		26	

Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Durée de l'action	Nombres d'interventions envisagées	Nombres d'heures d'interventions envisagées

Grandes étapes du projet	Calendrier prévisionnel
1	—> ex: septembre
2	—>
3	—>
4	—>
5	—>
6	—>

Restitution envisagée à la fin de l'action (visibilité de l'action, rayonnement de la C.E, temps évènementiel...)

Capacités de déploiement de l'action par le porteur de projet

Capacités du porteur pour un déploiement plus large : indiquez si vous disposez des ressources, des compétences et des moyens nécessaires pour étendre l'action à plus grande échelle sur le territoire de la cité éducative.

